

COUP DE POUCE

PROJET

LE "COUP DE POUCE PROJET" DE LA BMJ, C'EST QUOI ?

Cette bourse permet d'accompagner financièrement les projets des jeunes Saint-Genois âgés de 16 à 25 ans. La ville de Saint-Genis-Laval soutient les projets collectifs ou individuels dans les domaines de l'art, l'environnement, la culture, le sport, la solidarité ou la citoyenneté.

En contrepartie, les jeunes s'engagent en apportant leur aide à la commune ou aux associations locales, par le biais d'un engagement bénévole. Ils doivent justifier de leurs heures d'engagement régulièrement et s'engagent à fournir un bilan à la fin de leur action (dans un délai de 5 mois maximum).

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pièces à fournir lors du dépôt du dossier :

- copie de la carte d'identité/passeport,
- justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité,
- règlement intérieur compris et signé,
- relevé d'identité bancaire (RIB) au nom du jeune.

COMBIEN ?

Plafond de :

- maximum 500 € projet individuel,
- maximum 900 € pour un projet collectif.

Sur présentation des justificatifs de réalisation du PAS. Versement réalisé par virement bancaire.

Le règlement intégral et le dossier de candidature sont consultables et téléchargeables sur les site saintgenislaval.fr ou auprès de l'info-Jeunes

Cadre réservé au service :
Date de dépôt du dossier : _____
Réceptionné par : _____
Bilan entretien Info Jeunes : _____

DOSSIER DE CANDIDATURE

BMJ - VOLET PROJET

À PROPOS DU CANDIDAT

NOM _____ Prénom _____

Date de naissance ____ / ____ / ____ Âge au jour de la commission _____

Genre ☐ G ☐ F ☐ Autre

Adresse _____

Ville _____ CP _____

N° Tel portable _____ Email _____

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Es-tu suivie(e) par les éducateurs de prévention (AJD) et/ou la Mission Locale ? ☐ Oui ☐ Non

Quelle est ta situation scolaire ou professionnelle ?

.....
.....

As-tu déjà bénéficié de la BMJ ou de l'aide au BAFA : ☐ Oui ☐ Non

Merci de nous préciser l'année :

Es-tu engagé bénévolement ? ☐ Oui ☐ Non

☐ Association sportive ☐ Association culturelle ☐ Association de scoutisme ☐ Association humanitaire

☐ Autre :

Précise tes disponibilités :

☐ Vacances scolaire ☐ La semaine ☐ Le week-end

PRÉSENTATION DU PROJET

Date et lieu de réalisation du projet:.....

En quoi consiste-t-il ?

Quels sont les objectifs ?

Quels sont les résultats attendus ?

Ce projet est-il mené dans le cadre d'une structure associative ou scolaire ? Y a-t-il d'autres partenaires éventuels ?

BUDGET PRÉVISIONNEL

Quelles sont les dépenses prévues (achat/ location, déplacement, communication) ?

Quelles sont les recettes prévues (subventions/autres aides) ?

Quelle(s) autre(s) solution(s) avez-vous si votre projet n'est pas financé ou ne l'est que partiellement par rapport à la bourse demandée ?

Quelles sont tes compétences/appétences que tu peux mettre au service de ton P.A.S ?

.....

.....

.....

.....

As-tu déjà trouvé la structure pour ton P.A.S ?

Si oui, merci de nous indiquer vers qui tu souhaites réaliser ton engagement

.....

.....

Combien de temps peux-tu t'engager dans le cadre du P.A.S pour financer ton projet ? **Cocher la case**

PROJET INDIVIDUEL		
	HEURES P.A.S	MONTANT BMJ
☐	7H00	100,00 €
☐	16H00	250,00 €
☐	32H00	500 € (max)
PROJET COLLECTIF		
☐	10H30	300,00 €
☐	19H00	600,00 €
☐	29H00	900 € (max)

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

INFORMATIONS
CONFIDENTIELLES

À PROPOS DU MINEUR

NOM _____ Prénom _____

Date de naissance ____ / ____ / ____ Genre ☐ G ☐ F ☐ Autre

Le mineur présente-t-il un problème de santé : ☐ OUI ☐ NON

Si oui, préciser : _____

VACCINATIONS

Obligatoires

	Oui	Non	Date des derniers rappels
Diphtérie			
Tétanos			
Polioomyélite			

Non obligatoires

Coqueluche			
Haemophilus			
Rubéole-oreillons			
Hépatite B			
Pneumocoque			
BCG			
Autres (préciser)			

Nom et téléphone du médecin traitant : _____

Responsable légal :

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tel domicile _____ Tel portable _____

Tel travail _____

Adresse mail _____

Signature du représentant légal
ou du jeune si majeur :

AUTORISATIONS

Je, soussigné(e) _____,
(si mineur) responsable légal de _____

☐ déclare exacts les renseignements portés sur la fiche sanitaire et m'engage à les actualiser si nécessaire,

☐ autorise le responsable à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de santé de ce mineur.

☐ Atteste avoir pris connaissance du règlement.

☐ Autorise la ville de Saint-Genis-Laval à photographier ou filmer le bénéficiaire pour publication ou diffusion sur les différents supports de communication municipaux (Saint-Genis-Infos, site internet, newsletter, réseaux sociaux de la ville, presse) sans contrepartie financière.

☐ N'autorise aucune photographie ni film.

À Saint-Genis-Laval, le _____

**Signature du représentant légal
(si mineur).**

Signature du jeune

Le règlement intégrale est consultable et téléchargeable sur le site de la ville de Saint-Genis-Laval

Qui est concernés ?

- Être âgé de 16 à 25 ans,
- habiter Saint-Genis-Laval,
- pour un projet collectif : au moins 50% des jeunes doivent résider sur la commune.

Quels projets sont soutenus ?

Les projets doivent concerner les domaines suivants :

- Scolarité, formation, habitat, sports, culture.
- Exemple :
 - Frais de concours ou d'inscription à une école.
 - Formation payante dans le cadre d'un accompagnement professionnel.
 - Projet collectif (ex. : création d'un collectif de jeunes talents).

Projets exclus

- BAFA (dispositif spécifique existant).
- Vacances ou voyages personnels de loisirs.
- Achats de consommation non liés au projet.
- Projets déjà réalisés ou financés par la ville.

Montant de la bourse

- Plafond
 - 500 € pour un projet individuel.
 - 900 € pour un projet collectif.

Engagement solidaire : Programme d'Action Solidaire (P.A.S)

Le P.A.S est à réaliser dans un délai de 5 mois après attribution de la bourse. Une convention bi-partite ou tri-partite est signée entre le jeune, la ville de Saint-Genis-Laval et l'association.

Modalités de candidature

1. Retirer le dossier :
 - Au près de l'Info Jeunes.
 - Sur le site internet de la ville.
2. Prendre rendez-vous pour déposer le dossier complet au minimum 3 semaines avant la date de la commission.
3. Joindre toutes les pièces justificatives demandées.

Conditions de versement

- Sur présentation des justificatifs de réalisation du P.A.S.
- Après un bilan réalisé avec le jeune.
- Le versement peut être total ou partiel selon la décision de la commission. Il est effectué par virement bancaire sur le compte du jeune (il faut donc être titulaire d'un compte en banque).

Dossier à retourner auprès d'**Elsa HARRY** - référente jeunesse

 06.28.93.32.45 / 04.81.10.71.33

 ehorry@saintgenislaval.fr ou info-jeunes@saintgenislaval.fr

 **Info - Jeunes** au Pôle Public des Collonges
12 place des collonges
69230 Saint-Genis-Laval

Retrouvez-moi sur Instagram & Facebook

 **Elsa InfoJeunes**

 **elsa_infojeunes_SGL**